

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**  
**Du 27 janvier 2022**

Monsieur MONBRUN, Inspecteur de l'Éducation Nationale	Monsieur LOUVET, Enseignant, Directeur	Madame ROSSIGNOL, Enseignante	Madame ROBINEAU, Enseignante
Madame PASTOR, Enseignante	Madame KRIZEK, Enseignante	Monsieur PAULOIN, Enseignant	Madame RAOUL, Enseignante
Madame OBBA, Enseignante	Madame GAMBU, Enseignante	Madame LEBLOND, Infirmière de l'E. N.	
Monsieur PRÉ, Maire	Madame PLANCHE, Adjointe au Maire	Madame MOUTON, DDEN	
Madame BANNIER, Parent d'élèves	Madame BLANCHARD, Parent d'élève	Madame BLIN, Parent d'élèves	Madame CHARLOT PEYRAMAYOU, Parent d'élèves
Madame COLAS, Parent d'élèves	Madame GARRIGUES- LOUCHE, Parent d'élèves	Monsieur GAUDRE, Parent d'élèves	Madame GAUDRE-POLIGNE, Parent d'élèves
Madame POTIER, Parent d'élève	Madame ROBIN, Parent d'élève		

**Présents** - **Excusés** - Absents - Votants\*

Monsieur PRE, Maire, en réunion à Mamers, n'a su que dans la soirée qu'il ne pourrait être dans les temps pour assister au Conseil d'école.

• PRECEDENT PV (OCTOBRE 2021 - SUITE A DONNER)

Concernant le point AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) : une quatrième personne a été nommée sur l'école pour couvrir les besoins notifiés par la MDPH : Madame Eva LIGET (9 heures). Compte tenu des nouvelles notifications de Sarthe-Autonomie (MDPH), il reste toujours 12 heures qui ne sont toujours pas pourvues.

Questions qui devront être revues avec la mairie :

Concernant les petits travaux :

- réfection d'un banc extérieur (cour maternelle)
- parc de jeux roulants : quelques réparations ne touchant pas à la structure des véhicules.
- Passage sans gravillons (goudronné ?) entre la garderie et la bibliothèque et entre la petite cour et le local à jeux roulants permettant le passage des fauteuils roulants ... Pensez également à l'accessibilité de la BCD.
- un volet de la classe 6 ne fonctionne plus.
- demande d'affûtage de la lame du massicot.

Concernant une question des parents élus :

- Eclairage de l'entrée de l'école et de la cour avec horloge programmable

• POINT SUR L'APPLICATION DU PROTOCOLE SANITAIRE

**organisation des entrées et de la circulation dans l'école :**

Pas de changement depuis le dernier protocole.

**ce que dit le protocole en cas de :**

- **cas positif dans une classe ou en intra-familial** : retour en classe au bout de 5 jours avec PCR négatif et sans symptômes sinon ajouter 2 jours d'isolement.

- **cas contact dans une classe ou en intra-familial** : retour avec autotest négatif et attestation sur l'honneur, puis nouvel autotest à J+2 et J+4. Pas de nouveaux tests dans un délai de 7 jours après le 1er cas annoncé. Il reste les cas qui se déclarent positifs dans la limite des 7 jours (5e ou 6e). En accord avec l'infirmière scolaire, des demandes de tests ont pu être faits dans ces situations en fonction du nombre d'enfants touchés.

- **fermeture de classe** : sur décision de la Cellule Covid de l'Education nationale dès que 25% de l'effectif de la classe est positif (s'entend sur une période de 7 jours). Le travail à distance est mis en place. La classe est assurée le jour de l'annonce de la fermeture de classe.
- **enseignant en arrêt non remplacé** : non accueil des élèves. Le travail à distance n'est pas mis en place.
  - **accueil des enfants de soignants** : dans le cas de fermeture de classe et d'enseignant en arrêt non remplacé sur présentation d'un justificatif et d'une attestation sur l'honneur de l'impossibilité de garder les enfants. Possibilité de brassage.

La mairie est informée des absences à la cantine et plus particulièrement lorsqu'elles sont liées au Covid. Elle prend alors les mesures qu'elle juge nécessaires concernant la facturation.

## • PREVISION D'EFFECTIFS 2022/2023

### Effectifs :

Suite à l'enquête de novembre 2021 et au vu des informations parvenues ensuite :  
 en maternelle : prévision de 20 PS - 20 MS et 17 GS soit de 57 élèves  
 en élémentaire : 24 CP - 21 CE1 - 30 CE2 - 21 CM1 - 15 CM2 soit 111 élèves.  
 Effectif total : de 168 élèves (seuil d'ouverture à 196 - seuil de fermeture à 156)

On note une légère érosion (-8), mais cette tendance peut encore s'inverser par des inscriptions en fin d'année.

Répartition : il est pour l'instant trop tôt pour présenter une répartition. Plusieurs possibilités seront évoquées en Conseil des Maîtres. Celle retenue sera présentée au prochain Conseil d'Ecole.

## • ACTIVITES PREVUES

### Sorties, activités, réunions :

- 4 février : Spectacle à Coulaines : Les carnets de Peter (CE1-CE2, CE2-CM2 et CM1-CM2) - séance annulée le lendemain du Conseil pour problème d'acteur positif au Covid.
  - 5 février : Vacances d'hiver (jusqu'au 21 février)
  - 24 février : natation, CE1-CE2 + CP-CE1 (7 séances jusqu'au 7 avril) - sous réserve
  - 11 mars: Carnaval de l'école et de l'APE (participation de l'APE sous réserve du protocole sanitaire)
  - 31 mars : Spectacle à Coulaines : L'envol de la fourmi (PS-GS et GS-CP)
  - du 4 au 7 avril : classe découvertes des CM à Doué en Anjou, sous réserve d'organisation
  - 9 avril : Vacances de printemps (rentrée le 25 avril)
  - 3 ou 5 mai : Spectacle à Coulaines : Chiffonnade (PS-MS)
  - 17 mai : Visite de l'église avec le Perche sarthois (GS-CP)
  - 25 mai : Congé de l'Ascension (rentrée le 30 mai)
  - début juin : Vote Prix des lecteurs
  - juin : Réunion d'accueil des nouveaux parents
  - 26 juin : Fête de l'école, sous réserve d'organisation
  - 28 juin : Éducation à la sexualité avec l'infirmière scolaire (CM2)
  - 5 juillet : Soirée conviviale, sous réserve d'organisation
  - 8 juillet : Vacances d'été (rentrée le 1er septembre)
- Les 3 dernières séances de natation du groupe 2 (CE2-CM2 et CM1-CM2) ont été annulées par le protocole.
  - Le projet musique avec intervenant de la Communauté de Communes se poursuit (classes de PS-MS, CP-CE1, CE1-CE2 et CE2-CM2)
  - Le projet fresque avec intervenante est en préparation : préparation des panneaux avec la mairie, achat de la peinture par Accolade. L'APE évoque la possibilité d'une participation financière (classes de PS-MS, PS-GS et GS-CP)
  - Le projet théâtre avec intervenante est en préparation (classe de CP-CE1)
  - Un projet petits-déjeuners subventionné par l'Education nationale et organisé conjointement par la mairie et l'école va être proposé à la rentrée aux élèves de 3 classes (CP-CE1 ; CE2-CM2 ; CM1-CM2). Il s'agira pour ces élèves de découvrir différentes formes de petits déjeuners : origine locale, produits bio, saveurs exotiques, fromages, autres pays ... une fois par semaine pendant un cycle de 6 semaines.
  - Projet d'intervention de la gendarmerie nationale auprès des CM2 pour sensibiliser aux dangers d'internet (opération « permis internet »). Date à définir.

## • ACHAT DE MOBILIER/EQUIPEMENTS

Comme chaque année, une demande d'achats pour le renouvellement de mobilier et la poursuite de l'aménagement de l'école sera soumise à l'accord du Conseil municipal.

Date souhaitée du dépôt de la demande ?

M. LOUVET demande où en est l'achat des équipements informatiques subventionnés dans le cadre de l'AAPSNEE (Appel A Projet pour un Socle Numérique dans les Écoles Élémentaires).

- **BILANS FINANCIERS INTERMEDIAIRES (ACCOLADE - CREDITS MUNICIPAUX)**

Mairie : 4 400 € dont 300 € pour le Rased. (à confirmer)

Actif pour 2021/2022 : 21 271,75€ dont

9 188,75€ sur C. ch. Crédit Agricole

11 877,82€ sur livret A

204,95€ en espèces

- Photo scolaire : une photo de l'ensemble des élèves de l'école sera proposée à la vente en fin d'année scolaire. Les parents demandent s'il serait possible de la proposer aussi au format « set de table ». A voir avec le photographe.

- L'APE souhaite connaître la période de vente des "gâteaux Bijoux" afin de positionner leur vente de brioches. Réponse à apporter prochainement.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Aucune

La séance est levée à 19h36 .

Prochain Conseil d'école : jeudi 2 juin 2022 à 18h00.

Secrétaire de séance, Mme GAMBU



Le Directeur, M. LOUVET



Copie transmise à :

Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, Monsieur le Maire de Saint-Corneille, Mesdames les adjointes au Maire, Mesdames et Monsieur les représentants élus des parents d'élèves, Mesdames et Messieurs les membres de l'Équipe enseignante, Madame et Monsieur les Délégués Départementaux de l'Éducation nationale